

Ordre du jour :

1. Projet Grand Ouest (PGO)
2. Modification du règlement intérieur gestion financière
3. Approbation des Procès-verbaux
4. Consultation « situation économique et financière d'EDF SA » : présentation des résultats 2017 et des perspectives 2018 ; aides publiques 2017 ; utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) 2016 ; Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) ; Politique Recherche et Développement 2018 (Pour Avis)

En ouverture de séance, la délégation FO a fait une intervention liminaire sur les sujets d'actualité et rappelant l'utilité de la mobilisation du 22 mai pour défendre EDF, le Service Public de l'Électricité et nos emplois.

L'ensemble de la déclaration FO en pièce jointe.

## **1. PROJET GRAND OUEST (PGO)**

La Direction nous explique faire une opération financière en sous-louant PB6 310 € le m<sup>2</sup> pour louer à Saint-Ouen 370 !!!! la surface concernée étant de 13 200 m<sup>2</sup>.

Pour contrer notre proposition de rester à PB6 et sous-louer Saint-Ouen, la Direction répond que sous-louer Saint-Ouen est difficile, car moins bien aménagé, pas sécables... En gros PB6 qui est mieux, sera sous louée pour un montant moins élevé, mais on va quand même à Saint-Ouen. !!!

Sur le volet social Le Président du CCE propose de revoir les dispositions transitoires concernant notamment les transports et propose « d'embarquer » les agents dans les discussions pour faciliter l'adhésion.

FO a souligné que les éventuels gains financiers se faisaient sur le dos des agents sans dédommagement du « préjudice moral » des frais supplémentaires liés aux manques de transport en commun et des conditions de travail en développant les « Open Spaces » dynamiques – moins de bureau que d'agent et chacun choisit son poste de travail le matin en arrivant !!!

Compte tenu de l'absence d'éléments chiffrés, notamment liés à la location de PB6, mais aussi de visibilité sur l'ensemble des dispositions d'accompagnement social nous avons suggéré de ne pas formuler d'avis et d'exiger la réinscription à un prochain CCE.

Les autres délégations acceptant de formuler un avis, nous avons donné un avis négatif

L'ensemble de la déclaration FO en pièce jointe.

## **2. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR GESTION FINANCIÈRE**

## **3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

## **4. CONSULTATION « SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE D'EDF SA » :**

**Présentation des résultats 2017 et des perspectives 2018 ; aides publiques 2017 ; utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) 2016 ; Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) ; Politique Recherche et Développement 2018 (Pour Avis)**

Des résultats « positifs » qui sont dus à la vente du patrimoine !!!!

La poursuite du plan de cessions d'un montant de 10 milliards, au premier rang duquel RTE, permet cette pirouette comptable.

Le monde « paysan » le sait si « tu veux continuer à vendre des veaux, il ne faut pas vendre les vaches » . . .

EDF n'échappera à cette règle.

Les ventes contribuant d'ailleurs immédiatement à la baisse du Chiffre d'affaires et de l'Excédent Brut d'Exploitation. La spirale infernale en somme.

Pour freiner cette spirale, coup de frein sur les charges de personnel et politique immobilière « low cost » sont les leviers d'ajustements

La délégation FO a proposé que le CCE interpelle solennellement, par courrier, le Président de la République et le Conseil d'Administration.

L'ensemble de la déclaration en pièce jointe

Prochain CCE le 21 juin 2018.